



AUDIT CONSEIL ASSISTANCE

J-M. BELLE  
M. RECHARD

## **INSTITUT DE FORMATION EN MASSO- KINESITHERAPIE DE VICHY**

Siège social : 14-16 rue Fleury 03200 VICHY

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2019

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Institut de Formation en Masso Kinésithérapie relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à VICHY, le 09 juin 2020

Pour la société Audit Conseil Assistance,  
Commissaire aux Comptes

Marc RECHARD,  
Commissaire aux comptes

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	50 723	31 694	19 030	14 048	4 981	35.46	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains	78 372		78 372	78 372			
	Constructions	6 960 436	435 258	6 525 178	6 805 300	280 122-	4.12-	
	Installations techniques, matériel et outillage	449 545	389 403	60 142	68 531	8 389-	12.24-	
	Autres immobilisations corporelles	686 224	272 628	413 595	397 471	16 125	4.06	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	120		120	120				
<b>Total II</b>	<b>8 225 420</b>	<b>1 128 983</b>	<b>7 096 437</b>	<b>7 363 842</b>	<b>267 405-</b>	<b>3.63-</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	731 341		731 341	649 052	82 289	12.68	
	Autres créances	87 945		87 945	45 685	42 260	92.50	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	899 999		899 999	936 162	36 163-	3.86-		
Disponibilités	616 853		616 853	661 211	44 358-	6.71-		
Charges constatées d'avance (3)	17 418		17 418	13 471	3 947	29.30		
<b>Total III</b>	<b>2 353 556</b>		<b>2 353 556</b>	<b>2 305 582</b>	<b>47 974</b>	<b>2.08</b>		
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>10 578 976</b>	<b>1 128 983</b>	<b>9 449 993</b>	<b>9 669 424</b>	<b>219 431-</b>	<b>2.27-</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 816 524		1 838 828		22 303-	1.21-
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	37 025		22 303-		59 328	266.01
	Subventions d'investissement	468 508		489 503		20 995-	4.29-
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	2 322 057		2 306 027		16 030	0.70
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	39 263		37 144		2 119	5.70
	<b>Total III</b>	39 263		37 144		2 119	5.70
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 759 250		6 074 250		315 000-	5.19-
	Concours bancaires courants			4 216		4 216-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	6 588		7 437		849-	11.42-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			25 410		25 410-	100.00-
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 675		77 977		1 302-	1.67-
	Dettes fiscales et sociales	232 954		189 371		43 583	23.01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			58 320		58 320-	100.00-	
Autres dettes	82 752		29 536		53 216	180.17	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	930 454		859 735		70 719	8.23
	<b>Total IV</b>	7 088 673		7 326 253		237 580-	3.24-
	Ecart de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	9 449 993		9 669 424		219 431-	2.27-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

7 088 673 7 326 253

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	Total	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 822 179		1 822 179	1 508 482		313 697	20.80
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 822 179		1 822 179	1 508 482		313 697	20.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			404 093	259 776		144 317	55.55
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 392	8 850		12 542	141.71
Autres produits			15 547	13 670		1 878	13.73
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			2 263 211	1 790 778		472 434	26.38
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			641 904	578 820		63 085	10.90
Impôts, taxes et versements assimilés			19 456	68 874		49 418-	71.75-
Salaires et traitements			810 371	688 300		122 072	17.74
Charges sociales			326 349	287 376		38 973	13.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			374 190	182 691		191 499	104.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			2 119	1 846		273	14.79
Autres charges			53	801		747-	93.33-
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			2 174 443	1 808 707		365 736	20.22
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			88 768	17 929-		106 698	595.10
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 416		16 461		5 045-	30.65-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 757				7 757	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>19 173</b>		<b>16 461</b>		<b>2 712</b>	<b>16.48</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			6 344		6 344-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	91 095		85 868		5 227	6.09
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>91 095</b>		<b>92 212</b>		<b>1 117-</b>	<b>1.21-</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>71 921-</b>		<b>75 751-</b>		<b>3 829</b>	<b>5.06</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>16 847</b>		<b>93 680-</b>		<b>110 527</b>	<b>117.98</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 211		75 205		53 994-	71.80-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>21 211</b>		<b>75 205</b>		<b>53 994-</b>	<b>71.80-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 303		2 303-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>			<b>2 303</b>		<b>2 303-</b>	<b>100.00-</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>21 211</b>		<b>72 902</b>		<b>51 691-</b>	<b>70.90-</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 033		1 525		492-	32.26-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 303 596</b>		<b>1 882 443</b>		<b>421 152</b>	<b>22.37</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 266 571</b>		<b>1 904 747</b>		<b>361 824</b>	<b>19.00</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>37 025</b>		<b>22 303-</b>		<b>59 328</b>	<b>266.01</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignation de l'association: ASS INSTITUT DE KINESITHERAPIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 449 993 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 263 211.44 Euros et dégageant un excédent de 37 025 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du Règlement. ANC 2018-06 homologué par arrêté du 26-12-2018 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			12 863
TOTAL	37 860		
Terrains	78 372		
Constructions sur sol propre	4 863 906		12 000
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 084 530		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	448 852		693
Installations générales agencements aménagements divers	196 366		71 831
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	408 628		9 398
TOTAL	8 080 655		93 922
Prêts, autres immobilisations financières	120		
TOTAL	120		
TOTAL GENERAL	8 118 635		106 785

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			50 723	50 723
TOTAL				
Terrains			78 372	78 372
Constructions sur sol propre			4 875 906	4 875 906
Installations générales agencements aménagements constr.			2 084 530	2 084 530
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			449 545	449 545
Installations générales agencements aménagements divers			268 197	268 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			418 026	418 026
TOTAL			8 174 577	8 174 577
Prêts, autres immobilisations financières			120	120
TOTAL			120	120
TOTAL GENERAL			8 225 420	8 225 420

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				31 694
TOTAL	23 812	7 882		
Constructions sur sol propre	57 929	118 377		176 306
Installations générales agencements aménagements constr.	85 207	173 746		258 952
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	380 321	9 082		389 403
Installations générales agencements aménagements divers	25 240	22 690		47 930
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	182 284	42 414		224 698
TOTAL	730 981	366 308		1 097 289
TOTAL GENERAL	754 793	374 190		1 128 983

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 882				
Constructions sur sol propre	118 377				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	173 746				
Instal.techniques matériel outillage indus.	9 082				
Instal.générales agenc.aménag.divers	22 690				
Matériel de bureau informatique mobilier	42 414				
TOTAL	366 308				
TOTAL GENERAL	374 190				

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	37 144	2 119			39 263
TOTAL	37 144	2 119			39 263

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	7 757		7 757		
TOTAL	7 757		7 757		
TOTAL GENERAL	44 901	2 119	7 757		39 263
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		2 119			
financières			7 757		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	120	120	
Autres créances clients	731 341	731 341	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 000	11 000	
Débiteurs divers	76 945	76 945	
Charges constatées d'avance	17 418	17 418	
TOTAL	836 824	836 824	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5 759 250	315 000	1 260 000	4 184 250
Emprunts et dettes financières divers	6 588	6 588		
Fournisseurs et comptes rattachés	76 675	76 675		
Personnel et comptes rattachés	66 170	66 170		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 813	125 813		
Impôts sur les bénéfices	1 033	1 033		
Autres impôts taxes et assimilés	39 938	39 938		
Autres dettes	82 752	82 752		
Produits constatés d'avance	930 454	930 454		
<b>TOTAL</b>	<b>7 088 673</b>	<b>1 644 423</b>	<b>1 260 000</b>	<b>4 184 250</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	315 000			

### Variation des fonds propres

intitulé des projets:

- Projets n°1 unite de recherche  
montant début d'exercice=19732€  
augmentation de l'exercice=0€  
diminution de l'exercice (conso par affect du rt)=0€  
montant fin exercice=19732€

- Projets n°2 formation continue  
montant début d'exercice=25000€  
augmentation de l'exercice=0€  
diminution de l'exercice (conso par affect du rt)=0€  
montant fin exercice=25000€

soit au total 44732€

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Le batiment achevé en 2018 a fait l'objet d'une decomposition selon les normes suivantes:

- gros oeuvre quote part 0.6/ durée en année 50ans/ taux 2%
- facades, étanchéité quote part 0.1/ durée en année 20ans/ taux 5%
- IGT quote part 0.15/ durée en année 15 ans/ taux 6.66%
- Agencement quote part 0.15/ durée en année 10ans / taux 10%

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	20 541
Autres créances	16 600
Total	37 141

**Détail des produits à recevoir**

	Montant
PRDOUITS EXPLOITATION	37 141
Total	37 141

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 588
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 497
Dettes fiscales et sociales	111 578
Autres dettes	27 728
Total	220 391

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 418
Total	17 418
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	930 454
Total	930 454

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	3 150 000
- HYPOTHEQUE (EMPRUNT CRCA) 1 890 000	
- HYPOTHEQUE (EMPRUNT CE) 1 260 000	
Total	3 150 000

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Engagements financiers**

Engagements donnés

Engagements reçus

caution collectivite publique (commune de Vichy) /Emp CRCA	1 890 000
caution collectivité publique (commune de Vichy) /Emp CE	1 260 000
Total	3 150 000

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		39 263
Engagement total		39 263

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

Consommation de la Taxe d'apprentissage collectée: 9 771€

Sur cet exercice comptable, la taxe d'apprentissage collectée a été entièrement consommée par les efforts de formations et d'investissements en matériel pédagogique.